



Malakoff, le 15 octobre 2024

Communiqué de la municipalité

Le gouvernement s'apprête à spolier, une fois encore, la ville de Malakoff

Le projet de loi de finances 2025 priverait Malakoff de plus d'un million d'euros de ressources pour le financement du service public municipal.

Dans le projet de loi de finances 2025 qui doit être présenté au Parlement, le gouvernement Barnier prévoit à nouveau de ponctionner les collectivités locales de plus de 5 milliards d'euros.

Il entend ainsi contraindre les collectivités à résorber le gigantesque déficit public de l'Etat, que le Président Macron a sciemment creusé depuis 2017 à coup de cadeaux fiscaux faits aux plus riches (suppression de l'ISF) comme aux grandes entreprises (200 milliards d'euros, sans contrepartie ni effet visible sur l'emploi).

C'est donc aux services publics de proximité de se sacrifier pour protéger les intérêts des plus fortunés, et ils ne seront pas les seuls à contribuer : les pensions de retraite ne seront pas revalorisées au 1^{er} janvier, 4.000 postes d'enseignants seront supprimés, tout comme le bouclier tarifaire sur l'énergie, et le ticket modérateur sera augmenté pour les malades.

Face à cette spoliation, Malakoff fait face avec des budgets amputés, et des agents mis sous pression.

Depuis des années, l'Etat se désengage de ses responsabilités, et les villes doivent pallier cette désertion : nous engageons des ATSEM pour maintenir la qualité d'accueil des élèves en maternelle, nous recrutons des médecins quand l'hôpital public est sacrifié, et des policiers municipaux quand les effectifs du commissariat ne cessent de fondre. Tout cela, alors que Malakoff a perdu, depuis 2018, 20 millions d'euros de dotations de l'Etat.

Demain, le projet du gouvernement pourrait encore coûter plus d'un million d'euros au budget communal : dans ces conditions, comment garantir le fonctionnement des crèches, des maisons de quartiers ou des centres de loisirs ? Pourquoi sacrifier les droits des habitant-es de Malakoff au nom d'une politique économique injuste et inégalitaire, qui se refuse à mieux répartir les richesses en instaurant une fiscalité plus juste ?

Les collectivités locales portent les intérêts des habitant-es. Nous devons être respecté-es.

Parce qu'elles portent les intérêts et les droits des habitant-es, parce qu'elles s'engagent dans la transition écologique et la lutte contre les effets du réchauffement climatique, parce qu'elles sont les garantes du lien social, parce qu'elles répondent à des besoins essentiels, les collectivités locales doivent être protégées. Elles sont le premier et le dernier recours des habitant-es.

Malakoff exige d'être respectée, et que le gouvernement renonce à cette ponction inique et néfaste pour notre bien commun.